

PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : UN RECUL DÉASTREUX POUR LE VIVRE ENSEMBLE

La Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire se joint à ESS France pour exprimer sa vive inquiétude suite à l'annonce du Projet de Loi de Finances 2026 affichant une baisse de **54 % des crédits alloués à l'ESS**.

Il y a un mois, la Cour des Comptes rendait un rapport sur les soutiens publics à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Accueilli favorablement par les acteurs de l'ESS, ce rapport souligne un point essentiel : malgré son rôle majeur dans la mise en œuvre des politiques publiques, **l'ESS reçoit nettement moins de soutien de la part de l'État que l'économie conventionnelle**. En effet, et contrairement aux idées reçues d'une économie « sous perfusion », **l'ESS ne perçoit que 7 % des aides aux entreprises alors qu'elle représente 13,7 % de l'emploi privé**. Et 80 % de ces aides permettent de garantir des droits ou d'assurer des services dans le prolongement de l'État.

Le rapport souligne également l'**absence de pilotage stratégique de l'État** et la nécessité d'élaborer une stratégie nationale de développement de l'ESS. Stratégie qui a en outre été demandée par l'Europe à ses États membres et dont la rédaction manque totalement d'ambition et reste muette sur les moyens nécessaires.

À CONTRE-COURANT DES RECOMMANDATIONS DE LA COUR DES COMPTES, LE GOUVERNEMENT CHOISIT D'ASSÉCHER LES SOLIDARITÉS

Que penser alors du Projet de Loi de Finances 2026 déposé le 14 octobre à l'Assemblée nationale qui fait apparaître **une baisse des crédits alloués à l'ESS de 54 %** ?

Ces arbitrages budgétaires traduisent un désengagement injustifiable vis-à-vis de l'ESS. En effet, **les coupes annoncées touchent directement des programmes essentiels à la cohésion sociale et à l'accès aux droits fondamentaux** : insertion par l'activité économique, sport, jeunesse et vie associative, aide au développement... autant d'actions qui soutiennent les personnes vulnérables et font vivre les solidarités dans nos territoires.

Par ailleurs, les efforts d'économies demandés aux collectivités territoriales entraîneront des répercussions indirectes mais tout aussi lourdes sur les entreprises et organisations de l'ESS, sur lesquelles les collectivités s'appuient fortement pour déployer leurs politiques publiques.

Dans l'Économie Sociale et Solidaire, l'incompréhension et l'inquiétude sont fortes. Des milliers d'emplois sont menacés si la trajectoire budgétaire n'est pas rectifiée. **En Pays de la Loire, cela pourrait représenter la suppression de 6 500 emplois** (soit quasiment l'équivalent des effectifs ligériens d'Airbus Atlantic). Mais ce sont aussi de nombreux services aux habitants qui pourraient disparaître dans les crèches, les EHPAD, les écoles de musique ou de danse, les recycleries, les lieux d'accueil pour personnes en situation de handicap, les centres de santé, les centres de loisirs, les structures d'insertion par l'activité économique...

[En savoir plus sur ce que l'ESS apporte au territoire](#)

[Les chiffres-clés de l'ESS en Pays de la Loire](#)

CONTACT PRESSE

Anne LE POCHAT - Responsable Promotion et plaidoyer - CRESS des Pays de la Loire :
anne.lepochat@cress-pdl.org / 07 57 18 10 02